



**ASSOCIATION  
FRANCE ALZHEIMER®**  
www.francealzheimer.org



## **MANIFESTE FRANCE ALZHEIMER 2014**

### **Communiqué de presse**

*Saint-Denis, le 11 février 2014*

## **Réforme du droit à l'autonomie : France Alzheimer se mobilise, et vous ?**

La future loi d'orientation et de programmation pour l'adaptation de la société au vieillissement sera soumise, en février-mars, à l'avis du Conseil économique, social et environnemental (CESE). L'enjeu, pour des millions de foyers, est simple : comment mieux accompagner et soutenir matériellement, humainement et financièrement les personnes malades, toujours plus nombreuses, et leurs proches que la maladie a rendus vulnérables ? Une question à laquelle France Alzheimer apporte aujourd'hui plusieurs réponses dans un document intitulé « *Manifeste pour une réforme adaptée aux besoins concrets des familles.* » Un site Internet informatif sera également l'espace de la mobilisation nationale et citoyenne, via un appel à signatures.

Chaque jour, trois compteurs augmentent cyniquement : celui des personnes dites « *en perte d'autonomie* » ; celui du reste-à-charge financier des familles touchées par la maladie ; celui du nombre d'aidants fragilisés physiquement et moralement !

Dans ce contexte, la future loi d'orientation et de programmation pour l'adaptation de la société au vieillissement annoncée par le Premier ministre pour la fin d'année 2014 revêt **un enjeu primordial pour des millions de personnes**. Pour tout citoyen devrait-on dire puisque « *la perte d'autonomie peut toucher n'importe qui, n'importe quelle famille.* ». 1 228 000 personnes bénéficient aujourd'hui de l'APA. Selon l'Insee, elles seront 2 millions en 2020. Il y a donc urgence à agir !

### **Familles et experts s'expriment !**

Association engagée auprès des familles et militant pour un accompagnement et une prise en soin adaptée, France Alzheimer lance donc aujourd'hui une vaste campagne nationale de sensibilisation et de mobilisation. Celle-ci se traduit par :

- La publication d'un « **Manifeste pour une réforme adaptée aux besoins concrets des familles** ». Dans ce document collaboratif, l'Association souhaite apporter une contribution active au contenu du projet de réforme du financement de la perte d'autonomie, en portant à la connaissance des pouvoirs publics les besoins concrets

de ces familles, auxquels ils se doivent de répondre, et en leur soumettant des solutions concrètes et adaptées.

- La mise en ligne d'un site Internet **leManifeste.francealzheimer.org** destiné à mobiliser le grand public et l'inciter à **soutenir la campagne de mobilisation France Alzheimer 2014 en apportant sa signature au Manifeste**. Plusieurs « *grands témoins* », acteurs de l'accompagnement et de la prise en soin, y témoignent de leur soutien à France Alzheimer, faisant de cette campagne une action collective !

*« Cette réforme nous concerne toutes et tous. Demain, chacun d'entre nous peut tomber malade, avoir besoin d'être accompagné ou devoir soutenir physiquement et aider financièrement un parent ou un membre de sa famille malade. La problématique du droit à l'autonomie doit absolument sortir du huis clos familial dans laquelle on s'obstine à l'enfermer. Est-il normal que les familles aient un reste à charge moyen de 1000 € par mois directement lié aux conséquences de la maladie ? Est-il normal d'arrêter de travailler pour s'occuper de sa mère ? Non ! Pourtant c'est une réalité courante et non pas de simples cas isolés. C'est aujourd'hui qu'il nous faut agir et peser sur les orientations à venir afin de défendre les personnes malades et les familles concernées depuis si longtemps. Demain, il sera trop tard »,* explique Suzelle Lebihan, présidente de France Alzheimer Réunion.

**La campagne Manifeste France Alzheimer 2014 : une mobilisation pour une réforme adaptée qui réponde aux besoins concrets des familles !**

**1. Informez-vous et signez le Manifeste !**

Pour soutenir l'action menée par France Alzheimer, signez la pétition sur le site de la campagne : [lemanifeste.francealzheimer.org](http://lemanifeste.francealzheimer.org) (ou rapprochez-vous de France Alzheimer Réunion au 02 62 94 30 20)

**2. Parlez-en autour de vous !**

Seule une mobilisation du plus grand nombre permettra de peser sur la réflexion en cours et d'influer sur les décisions à venir.

Faites signer votre entourage !

**Contact**

Nathalie HIBON

Chargée de communication

France Alzheimer Réunion

Tel: 06 92 60 10 64

Email : [nathalie.hibon@gmail.com](mailto:nathalie.hibon@gmail.com)